



ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ (PREMIÈRE ET TERMINALE)

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

Cet enseignement donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles. Il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie. L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. L'examen de questions politiques et l'intérêt accordé aux relations internationales confèrent à la géopolitique une place centrale dans ce programme.

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques développe une approche pluridisciplinaire qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des méthodes variés.

Les capacités travaillées sont variées :

- analyser, interroger, adopter une démarche réflexive ;
- se documenter : cette compétence est fondamentale pour la réussite dans le supérieur ;
- travailler de manière autonome ;
- s'exprimer à l'oral : la prise de parole en cours est encouragée, tout comme les exposés individuels et collectifs.

Cet enseignement de spécialité prépare les élèves à la poursuite d'études dans de nombreux cursus : à l'université (histoire, géographie, science politique, droit ...), en classes préparatoires aux grandes écoles, en écoles de journalisme, en instituts d'études politiques, en écoles de commerce et de management ...



Chute du mur de Berlin, 09 novembre 1989

À RETENIR

* 4 heures en classe de Première ;
si enseignement de spécialité non conservé en Terminale, pas d'épreuve mais contrôle continu avec un coefficient de 8 pour le baccalauréat.

* 6 heures en classe de Terminale ;
épreuve écrite ponctuelle au mois de juin avec un coefficient de 16 pour le baccalauréat ;
cet enseignement fera également l'objet d'au moins d'une des deux problématiques de l'épreuve orale du « grand oral » qui a un coefficient de 14 pour le baccalauréat.